

Résumé du PV du Conseil de Faculté du 17 avril 2015, n°117

1. Ordre du jour

1. Ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mars janvier 2015, n° 115, et de son résumé
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 mars janvier 2015, n° 116 – hormis son point 9 qui est confidentiel - et de son résumé
4. Approbation du procès-verbal séparé du point 9 de la séance du 19 mars 2016, n°116 - CONFIDENTIEL
5. Communications du Doyen
6. Communications de l'École
7. Communication de la Recherche
8. Communication des représentants de la FGSE au Conseil de l'Unil
9. Préavis sur le rapport de nomination pour le poste professoral en anthropologie du Tourisme
10. Préavis sur le rapport intermédiaire de la CPA
11. Préavis sur les dossiers de Professeurs boursiers FNS candidats à un accueil en FGSE
12. Préavis sur le poste professoral en zone vadose – 2^e vote à la majorité simple des membres présents (cf. art. 32 et 53 du RFGSE) - CONFIDENTIEL
13. Divers, interpellations et propositions.

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mars janvier 2015, n° 115, et de son résumé

Le procès-verbal et son résumé sont adoptés.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 mars janvier 2015, n° 116 – hormis son point 9 qui est confidentiel - et de son résumé

Le procès-verbal et son résumé sont adoptés.

4. Approbation du procès-verbal séparé du point 9 de la séance du 19 mars 2016, n°116

CONFIDENTIEL

Ce point étant confidentiel, les discussions ne sont pas rapportées.

5. Communications du Doyen

1. Le 20 mars dernier ont eu lieu les auditions de trois candidates au poste de MA en biogéosciences. Le Décanat vient de proposer à la Direction d'engager Mme Stéphanie Grand, au 1er septembre 2015.
2. La Direction a reconduit François Bussy comme Doyen de la faculté pour la période d'août 2015 à juillet 2018. La composition de la nouvelle équipe décanale sera proposée au Conseil lors de la séance du 7 mai.
3. Les négociations budgétaires ont eu lieu à la direction le 2 avril. Le poste professoral "flux" a été accordé dès août 2016, avec les assistants ; il sera

rattaché à l'IDYST. Par contre le 2e poste "cryosphère" n'a pas été accordé. Le technicien pour les labos IDYST est partiellement financé. Finalement, les budgets de fonctionnement ont été globalement augmentés à hauteur des 2/3 de ce que qui a été demandé. Le bilan de ces négociations est donc très positif.

6. Communications de l'École

1. Un premier projet d'horaire des cours de bachelor a été envoyé aux enseignants, qui doivent réagir rapidement en cas de problème. Un enjeu cette année est d'éviter les conflits d'horaires avec les cours SSP.
2. Ingénieur pédagogique : 21 candidatures ont été déposées et 3 personnes ont déjà été auditionnées. Une personne a été retenue pour un 2^e entretien, le poste sera donc bientôt repourvu si tout se passe bien.
3. Les différents règlements et plans d'études sont à divers stades d'approbation. Le bachelor est déjà en ligne, car, ne subissant pas de changement de règlement, il n'était pas nécessaire de le soumettre à la Direction. En revanche, d'autres sont encore à la Direction. Les Masters interuniversitaires prennent un peu plus de temps à être adoptés formellement, car les corps compétents des deux universités doivent donner leurs accords.
4. Un calendrier des sessions et formalités d'inscriptions pour l'année académique 2015 est en voie de finalisation ; il sera mis en ligne dans deux semaines. La marge de manœuvre de la faculté est mince, car la plupart des dates sont fixées au niveau de l'UNIL.
5. La bourse postdoc « égalité » : 4 candidates seront entendues lors d'une journée d'audition le 30 avril. Toutes répondent aux critères de la bourse, c'est-à-dire qu'elles ont eu des interruptions de carrière liées à des obligations familiales. Les candidates se répartissent entre sciences naturelles et humaines. Un mentor est prévu pour les accompagner dans la valorisation de la carrière académique.

7. Communications de la Recherche

1. Les critères d'accréditation des universités vont changer dès mai 2015. En ce qui concerne les nouveautés, ces critères se veulent davantage *student-centred* et se concentrent donc sur l'évaluation de l'apprentissage et de l'enseignement. L'évaluation interne sera désormais permanente, c'est-à-dire continue avec des évaluations externes afin de garantir l'assurance qualité. Heureusement, l'Unil n'aura pas de changements trop importants à faire, car les normes actuelles définies par l'OAQ couvrent déjà l'essentiel. Trois nouveaux points ressortent cependant : la gouvernance inclut à présent la durabilité économique, écologique et sociale ; le développement de l'égalité des changes est mis en avant, de même que la nécessité d'assurer la pérennité des finances.
Tout cela doit être pris avec grand sérieux, car il est prévu que toutes les universités et hautes écoles suisses doivent être accréditées en 2020 au plus tard, et aucun droit de recours n'existe.
L'introduction de cette nouvelle procédure d'accréditation ouvrira le « marché de l'enseignement » à l'arrivée d'universités privées étrangères, par exemple Princeton ou l'Université d'Abu Dhabi. Les établissements privés ne pourront cependant pas être financés par la Confédération, ils devront avoir recours à des taxes d'études élevées et à des bailleurs de fonds privés.

2. FINV 2015B. Une seconde campagne FINV est lancée. Les montants demandés doivent rester raisonnables ; ils doivent parvenir à Eric Verrecchia et Karine Rossier pour le 7 mai 2015.
3. Divers et informations :
 - Suren Erkman signale l'existence d'une nouvelle plateforme librement accessible, <http://www.energyscope.ch>, dont l'objectif est d'informer de manière aussi scientifiquement fondée que possible sur le processus de transition énergétique en cours en Suisse.
 - Le Service des ressources informationnelles et archives (UNIRIS) de l'UNIL invite à participer à une enquête « Gestion des données de recherche à l'Unil.
 - Les relations entre la Direction Générale de l'Environnement du canton (DGE) et la FGSE, entamées l'an dernier, vont se poursuivre activement à l'automne.
 - Le Service des Relations internationales dispose de finances pour des invitations de courte durée pour des savants dans le cadre d'accords déjà signés entre la FGSE et des partenaires universitaires internationaux.

8. Communication des représentants de la FGSE au Conseil de l'Unil

Aucune séance n'a eu lieu depuis le dernier Conseil de faculté.

9. Préavis sur le rapport de nomination pour le poste professoral en anthropologie du Tourisme - CONFIDENTIEL

Le président de la Commission **René Véron** rappelle qu'il s'agissait par ce poste de succéder au politologue Stéphane Nahrath, qui a quitté l'IUKB pour rejoindre l'IDHEAP. Étant donné que l'IUKB compte actuellement un géographe et un autre politologue, il a été décidé que le profil du poste soit réorienté vers un sociologue ou un anthropologue.

Le Conseil de faculté a préavisé favorablement les conclusions de la Commission ; le dossier sera transmis à la Direction.

10. Préavis sur le rapport intermédiaire de la CPA

Deux points sont à traiter : la succession de Lukas Baumgartner, qui prendra sa retraite dans deux ans, ainsi que l'ouverture d'un nouveau poste professoral pour le nouveau poste en durabilité.

Il a été déterminé que la succession de Lukas Baumgartner devrait être maintenue à l'ISTE avec un poste en paléontologie élargie, c'est-à-dire un paléontologue qui étudie les processus environnementaux, les changements climatiques afin d'éclairer l'histoire de la vie.

Le nouveau poste pour le Master interfacultaire en fondements et pratiques de la durabilité devrait quant à lui être ouvert au rang de MER1 avec un pourcentage flexible, mais suffisamment élevé afin que le poste soit viable à long terme. La personne retenue devra notamment enseigner la Durabilité en pratique et disposer d'un réseau permettant d'inclure différents acteurs externes à ses enseignements.

Le Conseil de faculté préavis favorablement les conclusions de la Commission; le dossier est transmis à la Direction.

11. Préavis sur les dossiers de Professeurs boursiers FNS candidats à un accueil en FGSE

Pour rappel, les candidats aux bourses FNS doivent trouver une faculté d'accueil qui accepte de leur fournir des bureaux et éventuellement laboratoires. Ils doivent joindre à leurs dossiers une lettre d'acceptation d'une institution hôte. En 2014, la FGSE a accepté 6 candidats boursiers, dont 2 ont finalement reçu une bourse FNS. Cette année, 3 candidats demandent un accueil en FGSE.

Le Conseil de faculté vote en faveur d'un accueil potentiel de chacun des trois candidats au sein de la FGSE à partir de 2016.

12. Préavis sur le poste professoral en zone vadose – 2^e vote à la majorité simple des membres présents (cf. art. 32 et 53 du RFGSE)

CONFIDENTIEL

Ce point étant confidentiel, les discussions ne sont pas rapportées.

13. Divers, interpellations et propositions.

Deux communications sont mentionnées. Premièrement, l'importance pour les jeunes chercheurs d'être mobiles, c'est-à-dire d'aller travailler dans une institution universitaire étrangère au cours de leur carrière. La mobilité constitue en effet un critère très important pour l'octroi de financement de la part du FNS.

Deuxièmement, la nécessité de réfléchir à une révision du règlement facultaire de doctorat pour les thèses par articles, en particulier pour les sciences sociales où des dérives peuvent avoir lieu.

La séance est levée. La prochaine séance du Conseil aura lieu le jeudi 7 mai à 16h15.

François Bussy